

# En 2008, 111 demandeurs d'emplois suivis par Aides

L'Association intermédiaire des demandeurs d'emploi du Segréen (Aides) vient au secours des chômeurs de longue durée. Cette « mini-entreprise » a tenu son assemblée générale mercredi, à la maison de Pays.

2008 aura été une année plutôt bonne pour Aides. Grâce aux 297 clients qui leur ont fait confiance, 111 demandeurs d'emplois suivis par l'association ont pu bénéficier de missions de travail. D'autres ont été accompagnés par AIDES dans leur recherche d'emploi. Les particuliers représentent 77 % des clients et ces derniers proposent le plus souvent des missions de ser-

**42 personnes ont retrouvé un emploi**

vices à la personne (repas, ménage, jardinage, etc.).

En tout, 42 personnes sont sorties de la structure de l'association avec un emploi, dont 13 en possession d'un CDI.

Aussi, les subventions de la collectivité, à hauteur de 71 234 €, ont permis de générer une masse salariale de 305 174 €, soit 4,28 fois l'aide des financeurs. Ghislaine Pinçon, directrice de la structure, explique alors que « cette masse salariale a permis de créer du pouvoir d'achat, et donc de la richesse sur le territoire ». Mais cela a surtout permis une rentrée d'argent dans les caisses de l'État de 84 585 €, soit 13 261 € de plus que les aides versées !

L'association se pose alors cette question : « pourquoi ne pas augmenter davantage les subventions, sachant que les avantages pour la collectivité sont plus élevés que les coûts ? ».

Paradoxalement à cette question,



Segré, maison de Pays, mercredi. Les responsables de l'association Aides ne baissent pas les bras.

voit imposer des taux de « retour à l'emploi inatteignables avec la crise d'aujourd'hui ». Elle se demande « s'il faudra faire un tri du public à l'entrée de l'association, c'est-à-dire prendre les « meilleurs » et exclure définitivement les plus faibles ».

## Les clients se font plus rares

Avec la crise, les perspectives s'assombrissent, les clients se font plus

nombre de demandes à l'entrée de la structure augmente. Comment l'association peut-elle donc se soustraire à la sélection ?

Patrick Valentin, auteur de « Chômage de longue durée, emploi précaire, plaidoyer pour une économie solidaire », indique : « Nous avons le devoir de nous occuper de tous les citoyens, pas un ne doit être considéré avec mépris ». Cet avenir incertain

Mais Aides ne baisse pas les bras pour autant, et poursuit son combat contre l'exclusion sociale, car elle est « inacceptable », a rappelé Françoise Braud, présidente de l'association.

**Renseignements au 02 41 61 05 87.**

**E-mail : aidesegre@wanadoo.fr.**

**Internet : www.aides-segre.org.**

**Permanence au 2, rue de la Roirie, groupe Milon, à Segré.**